

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Stages		Code	K3SA
Bloc		3	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS		18	Volume horaire		
Unités prérequis pour cette U.E.		K2AA2, K2AB1, K2DA4, K2DB2	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme Sandrine Bouhisse		sbouhisse@he2b.be	
Enseignants	Stages		<i>Superviseurs de stage</i>		
	Enseignement clinique		<i>Nathalie PAUWEN</i>		
Remarque		<p>Les stages et l'enseignement clinique sont étalés sur 2 quadrimestres</p> <p><i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i></p> <p><i>Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.</i></p>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

Intégration de tous les contenus vus en cours dont on peut relever les principaux :

- S'adapter à des environnements professionnels différents.
- Etre capable de faire les bilans et l'examen de la personne à traiter et établir les objectifs et plans de traitement.
- Concevoir des outils (programmes et protocole de traitement, dispositifs, tests, bilan, ... en fonction du patient et de la situation.
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques en mesurant des paramètres à l'aide de tests et d'outils spécifiques, utiliser la technologie.
- Mettre à jour façon pertinente et correcte le dossier du patient.
- S'intégrer à une équipe thérapeutique, avoir une approche relationnelle professionnelle, respectueuse avec les patients, la famille, les collègues, les apprenants, et les groupes de personnes.
- Connaître et respecter les règles éthiques et déontologiques.

Intitulé de l'AA	Stages		Code	K3SA1
Volume horaire		Pondération dans l'UE	75%	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Deux périodes de stages de 6 ou 7 semaines en institutions (hôpitaux, cliniques, écoles d'enseignement spécialisé, centre de revalidation, maison de repos, maison de repos et de soins, autres). A l'issue de chaque stage, l'étudiant rédigera un rapport kinésithérapeutique d'un patient, motivé et argumenté par une recherche bibliographique scientifique sur la réalisation des bilans, des objectifs, du traitement et des résultats obtenus.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Evaluation critériée et qualitative par les maîtres de stages . Evaluation chiffrée des rapports de stages . L'étudiant peut être sanctionné et perdre des points ou obtenir une évaluation nulle si les consignes administratives ne sont pas respectées. Le stage est considéré comme nul et non validé si l'étudiant est exclu du stage. La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	50 %	50 %	%	
2 ^{ème} session	50 %	50 %	%	

Intitulé de l'AA	Enseignement clinique		Code	K3SA2
Volume horaire		Pondération dans l'UE	25%	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Intégrer les connaissances théoriques enseignées et les acquis pratiques des stages dans une démarche evidence-based practice.
- Etablir un lien entre les connaissances théoriques enseignées à l'Ecole et la pratique explorée en stage.
- Assimiler le rôle professionnel du Kinésithérapeute dans le contexte plus large de la santé publique et des enjeux sociaux, politiques, économiques et juridiques.
- S'informer des nouvelles techniques et pratiques en développant un esprit critique.
- Recherche pro-active d'événements susceptibles d'élargir le champs des connaissances théoriques et pratiques.
- Lectures critiques d'articles scientifiques en anglais en relation avec les pratiques en stage et les cours théoriques.
- Exprimer ses points de vue, confronter ses expériences, interroger ses collègues dans un contexte comparable à un Groupement d'Echange Local entre Kinésithérapeute (GLEK).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Participation à des séminaires intra-muros et extra-muros exposés par des professionnels ayant des expériences diverses pouvant étoffer l'éventail des techniques, affiner la compréhension de la pratique et aiguïser l'esprit critique (en français ou en anglais).
- Lecture de la littérature scientifique préalablement au sujet exposé (en français ou en anglais).
- Travaux de groupe.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	1ère session, l'évaluation continue est basée sur la présence aux séminaires intra et extra-muros et la rédaction de travaux en relation avec les séminaires. 2ème session sera une évaluation écrite			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	(extramuros)	(intramuros)		*Cfr ci-dessous
2 ^{ème} session			100%	Ecrit

1/ Les enseignements cliniques INTRA-MUROS sont des séminaires ou activités pédagogiques (théoriques ou pratiques) organisés dans le cadre de la grille horaire des étudiants, avec présence obligatoire. Le sujet du séminaire est annoncé à l'avance, des articles scientifiques du domaine sont publiés sur Moodle et sont à préparer pour le jour de l'enseignement clinique.

A la fin du séminaire, un travail individuel ou de groupe est susceptible d'être demandé, autant sur la présentation du séminaire que sur les articles à préparer (confrontation des deux).

Une cote / 20pts est attribuée pour ces enseignements cliniques intramuros.

2/ Les enseignements cliniques EXTRA-MUROS sont des séminaires, conférences, symposiums pouvant avoir un intérêt dans la pratique de la kinésithérapie et qui ne sont pas diffusés dans la structure où l'étudiant est en stage.

Pour faire valider sa présence aux séminaires extra-muros, l'étudiant doit déposer dans le délai requis une attestation de présence originale, signée et cachetée par l'organisateur et doit justifier de façon officielle la durée du séminaire. Il doit également indiquer sur cette attestation son année d'études (3BK), nom - prénom.

Un cota de minimum 3H de participation à des séminaires extra-muros au Q1 et de minimum 3H de participation à des séminaires extra-muros au Q2.

Le pourcentage d'heures de séminaires extra-muros réellement effectuées (comparativement à ce qui est demandé) constituera le coefficient qui viendra pondérer la cote des enseignements cliniques intra-muros et constituera la cote finale de 1ère session des enseignements cliniques.

La seconde session est un examen ECRIT relatif aux différents séminaires intra-muros (et la littérature ad-hoc) ET/OU relatif à des éléments EBM-EBP que l'étudiant en kinésithérapie doit être capable de s'approprier et qu'il doit pouvoir confronter à sa pratique avec un esprit critique en fin de Bachelor.
